Département des Landes

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024

ID : 040-254002165-20240409-MOL_DEC9_090424-AU

SYNDICAT MIXTE DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES CONCERTES DE MOLIETS ET MAA

DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL relative à la fourniture et pose de menuiseries à l'Annexe du Centre de séminaires du golf de Moliets-et-Maâ

Le Président du Syndicat Mixte des zones d'aménagements touristiques concertés de Moliets-et-Maâ,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 21 février 2023 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de rénovation du patrimoine immobilier du golf de Moliets-et-Maâ, et son avenant,

VU la proposition de la SATEL en date du 28 mars 2024,

DECIDE:

- d'approuver la proposition de marché de travaux présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - Attributaire: SAS LABASTERE 475 Route de l'Étoile à TERCIS-LES-BAINS (40180)
 - Missions confiées: fourniture et pose de menuiseries comprenant 2 ensembles composés en aluminium avec respectivement un ouvrant à la française et trois parties fixes attenantes et un ensemble composé en aluminium avec un châssis à soufflet et 2 parties fixes vitrées latérales.
 - Montant total: 7 189,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le 19 AVR 2024

Le Président du Syndicat Mixte,

XT, L

Xavier FORTINON